

# PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE RÉFORME AGRAIRE POPULAIRE



**N**otre proposition de Programme de réforme agraire populaire réunit des mesures larges, qui représentent et synthétisent les principales idées sur le modèle d'agriculture que nous défendons pour le pays et pour lequel nous luttons.

Ce programme synthétise une stratégie de résistance au modèle d'agriculture capitaliste de l'agrobusiness et propose un processus d'accumulation de forces, qui a comme objectif la construction d'un nouveau modèle d'agriculture, orienté vers les besoins de l'ensemble du peuple brésilien.

Pour cela, nous devons lutter et renforcer notre organisation et les conditions de nos luttes pour promouvoir, conjointement avec toute la classe travailleuse, les changements structurels de la société capitaliste.

Ce programme doit orienter notre mouvement, dans ses priorités, revendications, négociations, luttes dans les éléments internes de notre organisation et dans les actions pratiques pour les prochaines années.

Le Programme de réforme agraire, largement discuté avec nos militants et notre base sociale, représente les défis et les perspectives des agriculteurs dans l'état actuel de la lutte des classes, dans lequel se réalise le VI<sup>e</sup> congrès national du MST. Le programme est un instrument important dans la définition des alliances politiques et dans les mobilisations unitaires avec les organisations populaires et syndicales de la classe travailleuse, de la campagne et de la ville.

## MST

Il sert de canal de communication avec toute la société et avec les secteurs de la classe travailleuse pour expliciter nos objectifs et mots d'ordre de lutte, la nécessité de démocratiser les terres, de garantir leur fonction sociale, et de donner la priorité à la production d'aliments sains.

À partir du programme et suivant le rapport de forces dans la lutte des classes concrète, et les espaces ouverts par la conjoncture politique, le Mouvement définira les priorités de ses revendications et de ses luttes, détaillées et spécifiques, qui répondent aux besoins de notre base sociale et de la classe ouvrière en général.

Par conséquent, les propositions détaillées de ce que nous voulons pour l'agriculture, les caractéristiques des programmes qui en découlent, les agendas de négociation seront définis de manière conjoncturelle, dans les espaces de la lutte des classes, et dans l'application de nos tactiques de lutte.

Ainsi, à travers notre Programme de réforme agraire populaire, nous défendons :

118

### **1. La démocratisation de la terre**

- 1.1. Démocratiser l'accès à la terre, aux biens de la nature et aux moyens de production dans l'agriculture, à tous les agriculteurs.
- 1.2. Garantir que la démocratisation de l'usage, de la possession et de la propriété de la terre et des biens de la nature soit liée aux intérêts et aux besoins sociaux, économiques, culturels et politiques de la population paysanne particulièrement et, d'une manière générale, de toute la population brésilienne.
- 1.3. Garantir à tous les travailleurs et travailleuses brésiliens le droit à avoir accès à la terre pour y vivre et y travailler.
- 1.4. Garantir le droit à la possession et à l'usage de la terre à tous les peuples indigènes et quilombolas, pêcheurs et aux communautés traditionnelles.
- 1.5. Donner la priorité aux processus d'expropriation des terres des propriétés terriennes de grande taille, des propriétés des entreprises étrangères et des entreprises du secteur secondaire (industrielles) et tertiaires (services, banques et commerce).
- 1.6. Exproprier, immédiatement, aux fins de la Réforme agraire, toutes les terres qui ne remplissent pas leur fonction sociale, par rapport à l'usage productif, les conditions sociales et de travail des travailleurs et des travailleuses, et la préservation

## PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE RÉFORME AGRAIRE POPULAIRE

de l'environnement, conformément à la Constitution fédérale de 1988.

1. 7. Établir une limite maximale à la taille de la propriété de terres agricoles.
1. 8. Combattre et éliminer toutes les formes de paiement de rente sur la terre, et de location de zones rurales.
1. 9. Lutter pour que les gouvernements diminuent la bureaucratie et créent les conditions favorables à l'accès à la terre pour les familles sans terre dans les campements et/ou inscrites en tant que bénéficiaires de la Réforme agraire.
1. 10. Exproprier immédiatement toutes les grandes propriétés qui utilisent le travail esclave, le narcotrafic et la contrebande de marchandises. Et attribuer ces terres au Programme de réforme agraire.
1. 11. Exiger que toutes les terres publiques volées par les grands propriétaires terriens soient rendues et les attribuer à la Réforme agraire.
1. 12. Exiger que les gouvernements consultent toutes les familles affectées par les grands travaux publics, pour que les projets aient le moins d'impact social et environnemental possible. Et si un projet est nécessaire, qu'on assure aux familles le droit de récupérer la même surface de terre, dans les mêmes conditions dans lesquelles elles vivaient, avec indemnisation pour les pertes et les dommages, de manière juste, pour leur travail et les améliorations construites.
1. 13. Empêcher que les surfaces dans les zones frontalières du pays soient livrées aux grandes entreprises, surtout au capital étranger. Les utiliser pour l'installation de familles paysannes et pour la régularisation des paysans avec des « possessions » qui résident déjà dans ces zones.
1. 14. Toutes les familles bénéficiaires de la Réforme agraire recevront uniquement des titres de concession d'usage, avec droit à la transmission familiale, avec un double titre incluant la femme, mais en interdisant la vente des parcelles de terre de la Réforme agraire.
1. 15. Il ne sera pas permis de développer des projets d'extraction minière par des entreprises dans les zones d'installation d'unités productives de réforme agraire. Les ressources minières doivent être exploitées de manière à protéger l'environnement et au bénéfice de la communauté et de tout le peuple.

## 2. Eau : un bien de la nature pour le bénéfice de l'humanité

2. 1. L'eau est un bien de la nature et doit être utilisée au bénéfice de l'humanité. Exiger que la possession et l'usage de l'eau soient subordonnés aux intérêts et aux besoins de toute la population.
2. 2. Lutter pour que l'eau ne soit pas une marchandise et que, par conséquent, elle ne puisse pas être appropriée de manière privée. On doit garantir son accès à toutes les personnes de la société. Toutes les réserves d'eau, réservoirs, systèmes d'irrigation, aquifères (réservoirs d'eau douce souterrains) doivent appartenir au domaine public.
2. 3. Exiger de l'État une politique spécifique de protection des aquifères, particulièrement l'aquifère Guarani, et de toutes les sources de tous les bassins hydrographiques, spécialement celle du Cerrado – (région de Savane au centre du pays) : sur les 12 bassins hydrographiques importants du Brésil, 12 ont leurs sources dans le Cerrado.
- 120 2. 4. Garantir l'approvisionnement en eau potable, organisé par l'État et ses entreprises publiques dans toutes les communautés rurales et dans les villes.
2. 5. Exiger que l'État adopte des politiques qui garantissent aux paysans les conditions pour l'accès et l'usage approprié des eaux, surtout celles des réserves publiques des réservoirs, des barrages, des lacs, des projets d'irrigation, etc. pour la consommation et l'irrigation productive. Que soient adoptées des politiques de protection et de gestion des fontaines et des sources, en promouvant le reboisement avec des arbres autochtones sur les bords des torrents, lacs et rivières.
2. 6. Mettre en application un vaste programme de gestion durable de l'eau qui facilite sa conservation naturelle et une infrastructure de captation et usage durable.
2. 7. Lutter pour la promotion d'un développement durable adapté aux spécificités de chacun des six biomes du territoire brésilien, à savoir : Amazonie, caatinga (nordeste semi-aride), forêt atlantique, cerrado (savane), pantanal (prairies et savanes inondées à l'ouest) et pampas.
2. 8. Mettre en application et garantir, conjointement à l'État, des politiques de durabilité et de cohabitation des paysans dans la région semi-aride, pendant les périodes de sécheresse.

2. 9. Mettre en application des programmes de récupération de l'eau de pluie, pour l'approvisionnement des logements, de l'agriculture, des communautés et de l'agro-industrie.

### **3. L'organisation de la production agricole**

3. 1. Mettre en priorité la production d'aliments sains pour tout le peuple brésilien, en garantissant le principe de la souveraineté alimentaire, sans agrottoxiques ni semences transgéniques.
3. 2. Organiser la production et la commercialisation sur la base de toutes les formes de coopération agricole, comme les travaux collectifs, les formes traditionnelles d'organisation communautaire, les coopératives, les entreprises publiques et les entreprises sociales.
3. 3. Installer les agro-industries en proximité des paysans et des travailleurs de ces industries.
3. 4. Développer des programmes de souveraineté énergétique dans toutes les communautés rurales du pays, sur la base de sources d'énergie alternatives et renouvelables, comme les végétaux non alimentaires, l'énergie solaire, hydraulique et éolienne.
3. 5. Exiger de l'État des politiques spécifiques qui garantissent la production, la distribution et l'usage de l'énergie pour la population du milieu rural.
3. 6. Mettre en application des programmes d'irrigation accessibles à tous les paysans, pour la production d'aliments.
3. 7. L'État doit garantir, à travers l'entreprise publique d'approvisionnement (Conab), l'achat de tous les produits alimentaires de l'agriculture paysanne.

121

### **4. Une nouvelle matrice technologique qui change le mode de production et distribue la richesse dans l'agriculture**

4. 1. Exiger de l'État des politiques de crédit, de subventions, de recherche, et des écoles techniques orientées vers la production agricole de modèle agro-écologique, et qui incitent à l'adoption de techniques qui augmentent la productivité du travail et des terres, tout en conservant l'équilibre de la nature.
4. 2. Exiger de l'État des politiques d'incitation et de production de machines, équipements et matériel agricole adaptés aux

## MST

besoins et au bien-être des paysans et des travailleurs ruraux, en accord avec les réalités régionales et la protection de l'environnement.

4. 3. Développer, à travers l'État, des programmes de production, multiplication, conservation et distribution de semences autochtones et agro-écologiques, des aliments de la culture brésilienne, pour répondre aux besoins de production des paysans, selon le principe de souveraineté alimentaire du pays.
4. 4. Développer un programme national de reboisement, avec des arbres autochtones et fruitiers, et de gestion forestière dans les zones d'unités productives, d'agriculture paysanne, dans les zones dégradées par l'agrobusiness, et les zones contrôlées par les peuples indigènes et communautés traditionnelles.
4. 5. Combattre la propriété privée intellectuelle et les droits sur les semences, les animaux, les ressources naturelles, la biodiversité, ou les systèmes de production.
4. 6. Exiger de l'État l'organisation, la promotion et l'installation d'entreprises publiques et de coopératives de paysans pour la production d'intrants agro-écologiques, leur conservation et leur distribution à tous les paysans. Installer des unités de transformation des déchets organiques des villes en engrais organique et leur distribution gratuite à tous les paysans.
4. 7. Exiger de l'État qu'il combatte la production et la commercialisation des agrottoxiques et des semences transgéniques.

### 5. L'industrialisation

5. 1. Le programme de Réforme agraire populaire devra être un instrument pour développer l'industrie à l'intérieur du pays pour :
5. 2. Promouvoir un développement équilibré entre les régions ;
5. 3. Stimuler la qualification technique et les opportunités de travail à la campagne.
5. 4. Générer de meilleurs revenus pour la population de la campagne.
5. 5. Éliminer les inégalités socio-économiques existant entre la vie à la campagne et la vie en ville.
5. 6. Renforcer et stimuler l'organisation et la coopération agricole entre les paysans.

## PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE RÉFORME AGRAIRE POPULAIRE

5. 7. Développer un programme d'agro-industries, coopératives et sous le contrôle des paysans dans les unités productives de la Réforme Agraire.
5. 8. Installation d'entreprises publiques de services, avec la participation des paysans afin de garantir les prix, pour le stockage et la distribution de la production alimentaire des paysans.
5. 9. Créer des lignes de crédit et de financement, avec moins de lourdeur bureaucratique, destinée, exclusivement à l'industrialisation de la production paysanne.
5. 10. Développer des centres de recherche, de formation technique et d'échanges de connaissances, orientés vers les activités d'agro-industries et la préservation de l'environnement.

### 6. Politique agricole

6. 1. Exiger de l'État l'usage de tous les outils de politique agricole – garantie de prix justes pour l'agriculteur, achat anticipé de toute la production d'aliments des paysans, crédit rural adapté, assurance rurale, assistance technologique, stockage – pour inciter et fournir les conditions adaptées à l'agriculture paysanne et agro-écologique dans la production d'aliments sains.
6. 2. Garantir, à travers des politiques publiques, que tous les paysans aient accès aux moyens de production – machines, équipements, intrants – nécessaires pour les activités agricoles et la préservation de l'environnement.
6. 3. Exiger de l'État la réorganisation et la restructuration de la recherche agricole, dirigée prioritairement vers l'agro-écologie, la production d'aliments, le remplacement des agrottoxiques et l'amélioration génétique, en équilibre avec la nature et en accord avec les nécessités de l'agriculture paysanne.
6. 4. Assurer que l'assistance technique, le transfert de technologies, la promotion et l'extension rurale aient comme orientation politique les principes de la démocratisation des connaissances, l'encouragement aux échanges et la stimulation de la créativité des paysans.
6. 5. Exiger de l'État l'organisation d'institutions pour faciliter la certification des produits écologiques de l'agriculture paysanne.
6. 6. Revendiquer auprès de l'État des actions pour augmenter le plus possible le nombre de formations techniques et supérieures en agro-écologie, dans toutes les régions du pays.

6. 7. Exiger que les paysans et travailleurs, les salariés, aient une participation active dans la formulation de toutes les politiques publiques pour l'agriculture.

## 7. L'éducation à la campagne

L'éducation est un droit fondamental de toute personne et doit être délivrée à l'endroit où vivent les habitants, en respectant l'ensemble de leurs besoins humains et sociaux. Et l'accès à l'éducation pour les travailleurs est une des conditions élémentaires de la construction de la Réforme agraire populaire.

Nous donnons la priorité à la lutte pour l'accès à l'éducation scolaire, parce que même cela n'est pas garanti pour tout le peuple dans notre pays, particulièrement pour les personnes qui travaillent à la campagne.

Mais, pour nous, l'éducation ne se résume pas au moment et à l'endroit où les élèves se trouvent à l'école. Le droit à l'éducation est lié aussi à l'accès à différents types de connaissance et de biens culturels ; à la formation pour le travail et pour la participation politique ; à la manière de produire et de s'organiser ; d'apprendre à s'alimenter de manière saine ; et à la pratique de valeurs humanistes et socialistes que nous défendons.

Nous luttons pour des écoles publiques et gratuites pour que l'État remplisse son rôle de garantir à tous les travailleurs et travailleuses, de la campagne et de la ville, une école avec les conditions matérielles nécessaires à la réalisation de sa tâche éducative. En même temps, nous luttons contre la tutelle politique et pédagogique de l'État bourgeois, quels que soient les gouvernements en exercice. Il appartient au peuple d'être le sujet de son éducation.

C'est cette autonomie qui peut nous permettre :

- a. de renforcer le lien entre les écoles, les unités productives de Réforme agraire, les campements, et entre les écoles et le MST ;
- b. de discuter et de répondre aux nouvelles demandes de formation imposées par les défis de la construction du projet de Réforme agraire populaire.

Sur le plan des politiques publiques de l'éducation à la campagne, nos priorités sont :

7. 1. Mettre en application un programme massif d'alphabétisation de tous les jeunes et adultes de la campagne.



## PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE RÉFORME AGRAIRE POPULAIRE

- 7.2. Rendre universel l'accès à l'éducation de base (éducation maternelle, primaire, collège), publique, gratuite et de qualité sociale pour garantir :
  - a. la construction et l'entretien des écoles de toutes les zones de réforme agraire ;
  - b. le transport à la campagne qui garantisse les circulations d'étudiants entre les écoles des communautés à la campagne ;
  - c. des bâtiments adaptés pour les écoles, incluant bibliothèques, laboratoires, terrains de sport, accès à internet, équipements pour les expérimentations agricoles, matériel de travail pour les différents domaines artistiques ;
  - d. une attention spécialisée pour les personnes qui ont des besoins éducatifs spéciaux, sur place ;
  - e. des conditions spécifiques pour que les professeurs puissent exercer dans les écoles de campagne, garantissant une présence de 40h du même professeur dans la même école, et des conditions de transport et de logement ;
  - f. un processus de formation continue pour les éducateurs.
- 7.3. Amplifier l'accès des jeunes et des adultes à l'éducation professionnelle de niveau moyen et supérieur, avec une priorité aux formations liées aux demandes du projet de Réforme agraire populaire et du développement des communautés paysannes.
- 7.4. Amplifier l'accès des jeunes et des adultes paysans à l'éducation supérieure dans les différents domaines, incluant deuxième et troisième cycles universitaires, en garantissant quand c'est nécessaire, le régime de l'alternance (système de formation qui alterne des périodes à l'école et des périodes de travail dans la communauté), avec le logement et l'alimentation aidés par des bourses publiques. Et avec l'extension du réseau universitaire et des instituts fédéraux dans les zones et régions de la réforme agraire.
- 7.5. Mettre en application des programmes de formation et des projets d'expérimentation/recherche en agro-écologie, liés aux écoles d'éducation de base, aux formations professionnelles et supérieures, et aux centres de formation existants dans les unités productives de réforme agraire.
- 7.6. Promouvoir des programmes de bourses d'études pour que les jeunes paysans réalisent des échanges internationaux dans d'autres pays avec expérience de production paysanne et agro-écologique.

- 7.7. Appuyer les réseaux de recherche qui priorisent les recherches et projets universitaires orientés vers l'amélioration des processus éducatifs développés dans les zones de la Réforme agraire.

## **8. Le développement de l'infrastructure sociale dans les communautés rurales et paysannes**

- 8.1. Développer un vaste programme de construction et d'amélioration des logements à la campagne, en respectant les spécificités de la culture paysanne dans chaque région, conjointement à l'accès à l'énergie électrique de sources alternatives, à l'eau potable, à l'assainissement de base, au transport et aux routes carrossables.
- 8.2. Stimuler les formes de sociabilité, avec des logements dignes, organisées en « poblados », communautés, groupes de maisons ou « agropueblos », en accord avec les cultures régionales.
- 8.3. Mettre en œuvre l'organisation de bibliothèques, de services informatiques, d'espaces culturels et de loisirs dans toutes les zones d'unités productives de réforme agraire, orientés vers l'accès, la diffusion, la production, l'échange sportif, artistique et culturel.
- 8.4. Garantir le transport public et les routes locales en bon état et sûres pour la population des zones rurales.
- 8.5. Garantir l'accès aux services de santé publique, de qualité et gratuit, pour toute la population de la campagne. Et garantir la construction de centres de santé dans les unités productives de réforme agraire, et la création et la culture des herbes et plantes médicinales.
- 8.6. Assurer que toute la population paysanne ait accès aux bénéfices de la sécurité sociale.
- 8.7. Promouvoir la démocratisation des moyens de communication de masse, en fournissant les conditions pour que les communautés rurales aient des radios communautaires et l'accès à la production des télévisions communautaires et autres formes de communication numérique et écrite.

126

## **9. Changements dans la nature de l'État et dans sa structure administrative**

La réalisation du programme de Réforme agraire populaire exige des changements démocratiques dans la forme d'organisation et de

fonctionnement de l'État bourgeois. Si on prend en considération la nature antidémocratique de l'État bourgeois et sa bureaucratie qui empêchent les politiques publiques favorables à la classe travailleuse en général, l'avancée de nos conquêtes au bénéfice des paysans et de l'immense majorité de la population de la campagne ne se produira que si nous nous confrontons à la nature de l'État bourgeois.

Et, en même temps, nous réalisons des luttes et des pressions sociales pour la démocratisation des services, des organes de contrôle et du fonctionnement de toutes les sphères des gouvernements fédérale, des États et des municipalités, ainsi que des sphères des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif.

La réalisation de ce programme de transition vers l'organisation des biens de la nature et de l'agriculture brésilienne ne sera possible que dans un contexte historique d'existence et d'alliance entre un gouvernement réellement populaire, qui contrôle l'État au service de la majorité, avec un vigoureux mouvement de masse, qui positionne les travailleurs comme sujets politiques permanents de ces changements.

Seulement ainsi, il pourra y avoir une centralisation des politiques publiques de l'État et des gouvernements en faveur d'une réforme agraire populaire, exprimée dans ce programme.

127

## **Notre mot d'ordre : Lutter! Construire la Réforme agraire populaire!**

Le processus pour choisir le slogan se base sur la même méthodologie que la construction du programme. Dans les derniers douze mois, nous avons consulté tous les militants-es. Nous avons reçu des dizaines de suggestions et opinions des militants, professeurs, amis et amies.

En août 2013, dans la réunion de coordination national, nous avons centré le débat sur les principales propositions qui reflètent le programme agraire. Et par une large majorité, nous nous sommes décidés pour le slogan cité plus haut.

### **1. Objectifs à remplir**

Le mot d'ordre d'un congrès doit représenter le moment politique que l'organisation est en train de vivre et en même temps, présenter les principaux défis pour la prochaine période. Dans le cas du MST, par tradition, nous transformons toujours le slogan

## MST

des congrès en mot d'ordre qui nous accompagne ensuite tout au long de la période, dans les luttes et les mobilisations.

Le mot d'ordre doit représenter les défis affrontés pendant la période de validité du congrès. Il doit être aussi un instrument d'agitation et de propagande des idées du programme pour les militants, pour les masses et pour la société en général.

La formulation du mot d'ordre, pour notre VI<sup>e</sup> congrès doit représenter pour les masses et pour les militants une réponse indiscutable aux difficultés politiques et organisationnelles imposées par la conjoncture (État, gouvernement et agrobusiness) de la dernière période. En même temps, il doit signaler pour nos amis et alliés la stratégie que nous choisissons pour surmonter les difficultés actuelles et choisir les chemins dans la perspective d'accumuler des forces pour la construction de la Réforme agraire populaire comme projet populaire pour le Brésil.

Notre slogan doit démontrer à l'ensemble de la base du mouvement et à tous nos alliés de la société que nous restons fermes dans la défense de nos objectifs politiques de lutter pour la terre, pour la réforme agraire et pour la transformation sociale.

128

### **2. Lutter!**

Le point de départ de nos objectifs est LUTTER. Cette enseigne a toujours été la pièce maîtresse qui conduit jusqu'à maintenant nos décisions et a motivé nos pratiques et nos actions.

LUTTER est le principal ciment du caractère de notre mouvement social, de notre organisation politique et de la lutte économique. Nous apprenons sans cesse que toutes nos conquêtes sont le fruit de nos luttes collectives et de résistance. Nous pilotons avec la tactique de lutter et négocier (« palo y prosa » = le bâton et la carotte?). Mener des luttes et garantir des conquêtes économiques et politiques pour ceux qui ont mené les luttes. Lutter comme nous l'a enseigné Florestan Fernandez: « Lutter toujours. Ne pas se laisser « copter », ne pas se laisser mettre en déroute, et obtenir des conquêtes concrètes pour améliorer la vie des masses. »

LUTTER fait partie de notre histoire et est l'héritage reçu de l'histoire de la classe travailleuse brésilienne et du monde entier. Tout ce que nous avons conquis est le résultat de la lutte : nous avons réalisé la lutte pour la terre, pour l'éducation, pour la santé, pour le crédit, pour pouvoir avoir droit à produire, commercialiser, vivre,

## PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE RÉFORME AGRAIRE POPULAIRE

etc. Nous luttons contre les semences transgéniques, contre les agro-toxiques, contre la corruption, contre l'EMPIRE des États-Unis. Nous luttons contre toute forme d'oppression et de domination. Nous luttons pour réussir à pratiquer la solidarité envers les autres peuples avec l'organisation de nos brigades internationalistes dans d'autres pays comme Haïti, Mozambique, Venezuela, etc. Nous luttons même pour pouvoir appliquer la loi et nous défendre de ceux qui pratiquent la violence contre les travailleurs !

Donc, il n'y a rien de plus représentatif pour la prochaine période que d'appeler à LUTTER. Pour que tous continuent à lutter dans chacun des fronts de lutte dans la société.

### 3. Construire !

La seconde partie du mot d'ordre qui nous orientera dans la prochaine période est celle de « CONSTRUIRE » la Réforme agraire populaire. CONSTRUIRE comme un processus d'organisation, de lutte, de formation et de mobilisation de notre peuple. CONSTRUIRE, c'est donner un signal pour le futur. Notre tâche est de construire progressivement la réforme agraire populaire comme une mission stratégique, liée à la lutte politique contre le capitalisme et pour un projet populaire. Cependant, nous avons des tâches tactiques à réaliser pour construire cette possibilité stratégique.

129

CONSTRUIRE la Réforme agraire populaire dans le combat contre le latifundio, contre la monoculture agro-exportatrice, contre le modèle de l'agrobusiness, contre l'État bourgeois, bureaucrate et corrompu. Mais aussi, construire des expériences de production agro-écologique et en priorité de production d'aliments sains. Construire en reboisant, en plantant des arbres productifs, en améliorant l'environnement pour toute la société. Construire, en garantissant des écoles de tous les niveaux pour nos enfants, nos jeunes et nos adultes. Construire en formant toujours plus de cadres et de militants.

CONSTRUIRE, C'EST ACCUMULER DES FORCES pour notre projet stratégique !

### 4. Réforme agraire populaire !

Dans le processus de notre VI<sup>e</sup> congrès, le MST construit une proposition de Programme de réforme agraire qui est populaire. Un

## MST

tel programme est construit à partir de l'analyse de la réalité agraire actuelle, dominée par le projet de capital : l'agrobusiness. L'impossibilité de réaliser une réforme agraire de type classique, sous l'hégémonie de la bourgeoisie, qui peine à distribuer la terre pour développer les forces productives de la campagne et le marché interne.

L'analyse sur l'épuisement des possibilités d'une réforme agraire classique n'exclut pas la poursuite de la lutte pour la terre et contre la latifundio. Au Brésil et dans le monde entier, la réforme agraire n'est arrivée que comme une conquête des travailleurs et travailleuses par un processus intense de luttes de masse, même quand elle ne parvient pas à modifier le rapport de forces dominant dans le modèle d'agriculture, comme c'est le cas pour les unités productives de Réforme agraire.

Le MST affirme qu'il n'y a jamais eu au Brésil une réforme agraire, même limitée, qui ait le moins du monde modifié la concentration de la propriété de la terre et qui ait ainsi démocratisé son accès. C'est pour cela que ce que nous projetons et que nous sommes en train de construire dans la conception de la Réforme agraire populaire va plus loin que le vieux projet de réforme agraire classique, distributive, limitée par le pouvoir bourgeois.

C'est-à-dire que les racines de la Réforme agraire populaire ne se trouvent pas seulement dans l'épuisement objectif de la réforme agraire classique. C'est bien plus que cela : les racines de la Réforme agraire populaire naissent et croissent d'un unique point : l'affrontement des sujets travailleurs contre les forces du capital. Cet affrontement s'aggrave maintenant avec la crise de civilisation du capital, qui s'approprie violemment tous les biens de la nature, de la santé et de la culture populaire pour transformer tout en marchandise, en profit !

Notre Programme n'est pas destiné uniquement aux travailleurs et travailleuses sans terre et aux populations qui vivent à la campagne. La Réforme agraire est populaire, parce qu'elle est destinée à toutes les forces et personnes qui attendent et ont besoin de changements dans la société. Et cela pourra se faire seulement si nous construisons une grande alliance de toute la classe travailleuse. Il s'agit d'une réforme agraire pour tout le peuple.

C'est pour cela que la réforme agraire populaire a un lien direct avec l'héritage historique des trente ans du MST et du passé de luttes massives des paysans ; et cela nous permet de projeter les alliances de tout le peuple et les relations que nous voulons et dont

## PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE RÉFORME AGRAIRE POPULAIRE

nous avons besoin avec la terre, le territoire et la production, pour construire une société juste, équitable et fraternelle pour tous.

Les pratiques et la lutte pour la Réforme agraire populaire représentent l'affrontement avec le modèle du capital, l'agrobusiness, et cherchent à créer les conditions et à accumuler les forces pour les changements structurels de toute la société.

C'est le sens historique du mot d'ordre du notre VI<sup>e</sup> congrès !

**Lutter ! Construire la Réforme agraire populaire !**



#### Et aussi...

La gouvernance territoriale espagnole à l'épreuve de la crise économique : vers la recentralisation ?  
par **Jean-Baptiste Harguindeguy, Romain Pasquier et Alistair Cole**

Enquête aux frontières du politique dans la République islamique d'Iran : la cause azerbaïdjanaise  
par **Gilles Riaux**

Changements identitaires à Chypre du Nord : les Chypriotes turcs face à l'immigration turque  
par **Mathieu Petithomme**

#### Prochain Thema

**Voir l'histoire. Usages des sources visuelles pour écrire le passé**

Sous la responsabilité de **Nadège Ragaru**

Ganin ya fi ji/Voir est mieux qu'entendre : lire l'identité sur la peau (Sahel central, XIXe siècle)  
par **Camille Lefebvre**

Voir et devoir voir le passé. Retour sur une exposition historique à visée commémorative  
par **Sarah Gensburger**

Les atlas historiques de ville et l'administration du passé métropolitain au XIXe siècle  
par **Stéphane Van Damme**

La voix et le regard : les régimes visuels des concours de mémoires polonaises, 1930-1984  
par **Katherine Lebow**

#### Tarifs d'abonnement 2015

Revue trimestrielle

France : Étudiants : 52 €, Particuliers : 58 €, Institutions : 78 €

Étranger : Particuliers : 66 €, Institutions : 96 € - Frais d'expédition par avion : 22 €

Prix du numéro hors abonnement : 22 €

Disponible en librairie

#### Rédaction

**Critique internationale**

CERI

56 rue Jacob - 75006 Paris

Tél. : 01 58 71 70 77 - Fax : 01 58 71 70 91

catherine.burucoa@sciencespo.fr

#### Ventes et abonnements

Presses de Sciences Po

<http://www.pressdesciencespo.fr>

Librairie des sciences politiques

30 rue Saint-Guillaume - 75006 Paris

[librairie@sciencespo.fr](mailto:librairie@sciencespo.fr)